



**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DE BASTIA**

**Procès-verbal d'installation du Conseil de la Communauté d'Agglomération  
de Bastia et de l'élection du Président et des vice-Présidents**

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à 17h00, se sont réunis au théâtre de verdure, Mantinum, à Bastia, sur convocation du Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, en date du 6 juillet 2020, les 40 conseillers communautaires.

**PRESENTS :**

ARMANET Guy, BATESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, DE CASALTA Jean-Sébastien, DE GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MALAFRONTÉ Christine, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Jean-Jacques, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMEONI Gilles, SIMONI Pierre-Baptiste, SIMONPIETRI Pierre-Michel, TIERI Paul, TMSIT Christelle, VESPERINI Françoise, ZUCCARELLI Jean.

**ONT DONNE POUVOIR :**

PIPERI Linda à LACAVE Mattea

MILANI Jean-Louis à MASSONI Jean-Joseph (à partir de l'élection du 2<sup>ème</sup> vice-président)

**ABSENTS : -**

## **Installation du Conseil communautaire :**

La séance est présidée en application de l'article L.2122-8 du CGCT, par le doyen d'âge, Monsieur Jean-Jacques PADOVANI.

Il précise que Monsieur Lisandru DE ZERBI ayant démissionné de son mandat intercommunal le 7 juillet 2020, il est remplacé par Monsieur Serge LINALE.

Il procède à l'appel nominal des membres élus au Conseil communautaire.

Il constate que le quorum est atteint.

Monsieur Pierre-Baptiste Simoni est désigné secrétaire de séance.

Le Président de séance déclare le Conseil communautaire installé.

### **1. Election du Président : 1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Mme Leslie Pellegrini et M. Pierre-Baptiste Simoni sont désignés en qualité de scrutateurs.

Le Président de séance recense la ou les candidatures, à la présidence de la Communauté d'Agglomération de Bastia.

Monsieur Louis Pozzo di Borgo est candidat.

L'élection a lieu conformément aux articles L5211-2 et 2122-7 du CGCT.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Votants : 31

Non-participation : Mmes et MM. De Casalta, Salge, Savelli JM, Vesperini, Zuccarelli.

Abstention : Mmes et MM. Callier, Mussier, Petri-Guasco, Rossi.

Suffrages exprimés : 30

Blancs : 1

**Résultats : M. Pozzo di Borgo est élu Président avec 30 voix au 1<sup>er</sup> tour de scrutin.**

### **2. Fixation du nombre de vice-Présidents :**

En application de l'article L.5211-10 du CGCT, le Bureau de l'EPCI est composé du Président, des vice-Présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres.

Le Président propose de fixer le nombre de vice-Présidents à cinq (5).

Il propose que le Bureau communautaire soit constitué du Président, de 5 vice-Présidents

Le Conseil communautaire décide de créer 5 postes de vice-Présidents.

Votants : 30

Pour : 30

Non-participation : Mmes et MM. De Casalta, Salge, Savelli JM, Vesperini, Zuccarelli.

Abstention : Mmes et MM. Callier, Morganti, Mussier, Petri-Guasco, Rossi.

Le Conseil communautaire décide que le Bureau est constitué du Président et de cinq vice-Présidents.

Votants : 30

Pour : 30

Non-participation : Mmes et MM. De Casalta, Salge, Savelli JM, Vesperini, Zuccarelli.

Abstention : Mmes et MM. Callier, Morganti, Mussier, Petri-Guasco, Rossi.

### **3- Election des vice-Présidents :**

#### **1<sup>er</sup> vice-Président :**

Candidat : M. Pierre Savelli

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Volants : 31

Non-Participation : Mmes et MM. De Casalta, Salge, Savelli Jean-Michel, Vesperini, Zuccarelli

Abstention : Mmes et MM. Callier, Mussier, Petri-Guasco, Rossi

Suffrages exprimés : 30

blancs : 1

**Résultats : M. Pierre Savelli est élu 1<sup>er</sup> vice-président avec 30 voix au 1<sup>er</sup> tour de scrutin.**

#### **2<sup>ème</sup> vice-Président :**

Candidat : M. Guy Armanet

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Volants :

Non-Participation : Mmes et MM. De Casalta, Salge, Savelli Jean-Michel, Vesperini, Zuccarelli

Abstention : Mmes et MM. Callier, Mussier, Petri-Guasco, Rossi

Suffrages exprimés : 31

nuls : 0

blancs : 0

**Résultats : M. Guy Armanet est élu avec 31 voix au 1<sup>er</sup> tour de scrutin.**

#### **3<sup>ème</sup> vice-Président :**

Candidat : M. Pierre-Michel Simonpietri

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Volants : 31

Suffrages exprimés :

31

nuls : 0

blancs : 0

**Résultats : M. Pierre-Michel Simonpietri est élu avec 31 voix au 1<sup>er</sup> tour de scrutin.**

#### **4<sup>ème</sup> vice-Président :**

Candidate : Mme Marie-Hélène Padovani

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Volants : 31

Suffrages exprimés :

31

nuls : 0

blancs : 0

**Résultats : Mme Marie-Hélène Padovani est élue 4<sup>ème</sup> vice-présidente avec 31 voix au 1<sup>er</sup> tour de scrutin.**

**5<sup>ème</sup> vice-Président :**

Candidat : M. Gilles Simeoni

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Votants : 31

Suffrages exprimés : 30

nuls : 0

blancs : 1

Résultats : M. Gilles Simeoni est élu avec 30 voix au 1<sup>er</sup> tour de scrutin

**4- Lecture de la Charte de l'élu local a été faite par le Président.**

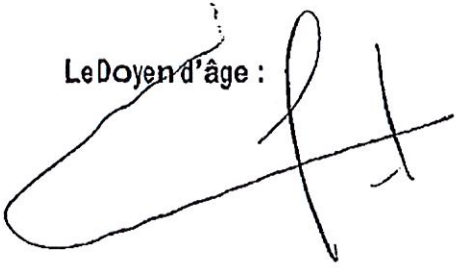
**5- Le compte-rendu des décisions prises par le Président au titre de l'Ordonnance du 1<sup>er</sup> avril 2020 a été présenté au Conseil qui en a pris acte.**

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

SIGNATURES

Le Doyen d'âge :



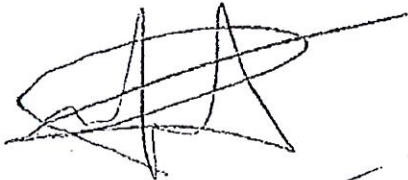
Le Président élu :



Le secrétaire de séance :



Les scrutateurs :



Acte certifié exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 17 JUIL. 2020  
et publication ou notification  
du 17 JUIL. 2020   
La Directrice de l'Administration Générale  
Nora MOGHRAOUI